



## Accusation d'une collègue

Par **francoise76790**, le **10/03/2014** à **19:32**

[fluo]bonjour[/fluo] **marque de politesse**

je suis accusé de vol par une collègue par grosse quantité de produit exemple lessive, papier toilette, produit sanitaire, lait, jus de fruit.

cela est faux je voulais déposer une main courante contre cette collègue en plus je fait soi-disant avec d'autres collègues cela est tellement absurde que je demande que faire réellement [fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **moisse**, le **11/03/2014** à **09:05**

Bonjour,

Vous devez saisir officiellement votre employeur de ces accusations, s'il n'est pas déjà informé.

Parallèlement vous pouvez déposer plainte (ici main courante == pipi de chat) pour une dénonciation mensongère de nature à vous porter un préjudice important dans votre emploi (code pénal 226-10).